

■ Du vendredi 18 au dimanche 20 octobre 2019 - **POINT ART FAIR L'ART DU NU**  
Commissaire du salon G. Lévy 06 62 48 50 98 / [contact@pointartfair.com](mailto:contact@pointartfair.com)  
Co-organisateur P. DOHOLLO 06 08 54 99 18



**Vos coordonnées :**

Raison sociale (si société) : .....  
Artiste ou artisan - Nom : ..... Prénom : .....  
Nom d'artiste (pseudo) : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....  
Téléphone : ..... Portable : .....  
Site Internet : www. ....  
Facebook - Twiter - intstagram : .....

**Vos activités artistiques :**

Chambre des métiers  Maison des artistes  Profession libérale  Autre

N° Siren/siret : ...../...../...../...../..... Affiliation n° / Code APE : .....  
Métier exercé : .....  
Techniques et matériaux utilisés : .....  
Produits présentés : .....  
Gamme de prix de vos créations : minimum ..... euros - Maximum ..... euros

NOM QUE VOUS DESIREZ VOIR FIGURER SUR votre espace d'exposition : (16 caractères maximum).

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Modalités d'exposition pour les artistes**

~~290~~ euros - **200 euros jusqu'au 31 août** - le mètre linéaire x ..... Soit : ..... euros  
*Peintres, graveurs, illustrateurs...*

~~290~~ euros - **200 euros jusqu'au 31 août** - le m<sup>2</sup> x ..... Soit : ..... euros  
*Sculpteurs, artisans créateurs...*

1/8<sup>em</sup> offert dans la Gazette des Arts, magazine d'art indépendant, catalogue officiel du salon. Pour 50 euros, votre 1/8<sup>em</sup> dans la gazette des arts se transforme en 1/4 de page ! (200 euros la 1/2 page et 400 euros la page pleine). *Artisans, peintres, photographes et sculpteurs...*

**Mode de paiement :** Association non soumise à la TVA

Je joins un acompte de ..... euros, correspondant à 50% du montant total de l'inscription.  
Le solde est à régler 2 mois avant l'ouverture du salon. Pour toute inscription effectuée dans les deux mois précédent le salon, la totalité du règlement est due à l'inscription. L'acompte me sera restitué en cas de refus d'admission par le comité artistique du salon. Le montant des droits d'inscriptions restera acquis.

Je choisis le paiement par chèque à l'ordre de l'A.P.A.I.  
(Joindre 2 chèques. L'un correspondant aux frais d'inscription de 50 euros et l'autre à l'acompte de 50% du total).

Je choisis le paiement par virement bancaire  
(précisez le libellé du virement: nom + prénom) Envoyez la preuve du virement à [contact@pointartfair.com](mailto:contact@pointartfair.com) et [artbayart@free.fr](mailto:artbayart@free.fr)

**Par Virement Bancaire:**  
Domiciliation: Paris Zola Commerce (Crédit Agricole) Code banque 18206 Code agence 00199 No. de compte 60307019304 Clé RIB 26  
36 rue du Commerce 75015 Paris IBAN: FR7618206001996030701930426  
Paris Motte-Picquet-Grenelle BIC-ADRESSE SWIFT: AGRIFRPP882

# BON D'INSCRIPTION A REnvoyer 2/2 «conserver une copie du document rempli»

J'ai pris connaissance du règlement du salon et je l'accepte sans réserve.

Aucun dossier ne sera pris en considération sans l'envoi du règlement et de tous les documents demandés.



Nom : .....  
Prénom : .....  
Date : ..... / ..... / .....

**Dossier d'inscription à renvoyer à :**  
**A.P.A.I. Association pour la Promotion**  
**des Artistes Indépendants -**  
**78, avenue de Suffren - 75015 PARIS -**  
**Le Village Suisse - Cour Anglaise Galerie 19**

Signature  
précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord ».

**Contacts :**  
**Commissaire du salon**  
**G. Lévy**  
**06 62 48 50 98**  
**contact@pointartfair.com**

## DATES, HORAIRES ET INFORMATIONS A CONSERVER

le Salon d'Art Contemporain et de Créateurs **POINTART FAIR L'ART DU NU** se tiendra du vendredi 1 au dimanche 3 juin 2019 à ESPACE NESLE - 8 rue de NESLE dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

L'emplacement loué est occupé par son (ses) titulaires du début à la fin de la manifestation pendant les heures d'ouverture. Vous vous engagez à ne pas démonter votre emplacement avant que les visiteurs ne soient partis. Afin de donner un cachet à la manifestation, nous vous remercions de faire un effort de décoration et de présentation et de veiller à ne pas endommager les murs, cloisons modulaires et matériels mis à votre disposition. Pour les sculptures, les socles ne sont pas fournis.

**Montage : Vendredi 18 octobre de 9h à 14h**

**Démontage : Dimanche 20 octobre de 19h à 22h**

**Ouverture du salon au public :**

- **Vendredi 18 octobre : 15h / 22h, vernissage à partir de 18h**

- **Samedi 19 octobre : 11h / 20h**

- **Dimanche 20 octobre : 11h / 19h.**

## PIECES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION.

Le dossier complet et les photographies doivent être transmis par mail à l'adresse suivante :

- [contact@pointartfair.com](mailto:contact@pointartfair.com)

**Le dossier d'inscription doit être rempli en détail daté, signé et accompagné de :**

- 2 photos récentes de vos œuvres (ne seront pas rendues) ou créations présentées et une fiche info (biographie, parcours artistique...) ou sélection sur les indications de votre site internet s'il est à jour.

- 50 euros correspondant aux droits d'inscription.

- 50% du montant total de l'inscription encaissé après acceptation par le jury.

Une carte de visite doit être jointe au dossier afin d'éviter toute erreur de retranscription de votre nom, numéro de téléphone ou autre. Le candidat doit joindre à sa demande une attestation d'assurance en Responsabilité Civile Professionnelle en cours de validité et un justificatif professionnel. **Les dossiers incomplets ou non déposés au plus tard le 15 septembre 2019 sont susceptibles de ne pas être présentés au comité de sélection du salon.**

Pour la parution dans la **Gazette des Arts** (catalogue officiel du salon) il est impératif de vous inquiéter de votre épreuve avant parution auprès des organisateurs, cela 2 mois avant la date d'ouverture, l'organisation ne pouvant gérer les éventuels problèmes d'envois lié à l'internet.

Possibilité de s'inscrire gratuitement sur la galerie virtuelle du site web de la Gazette des Arts <http://www.lagazettedesarts.fr/artistes/>



# La Gazette des Arts

La Gazette des Arts

Magazine d'Art International

**Pour toute participation aux différents salons 1/8<sup>ème</sup> offert aux exposants dans la Gazette des Arts, magazine d'art indépendant, catalogue officiel du Salon BUSINESS ART FAIR 2019.**

Exemple de mise en page :



Format 21x29,7 cm  
Quadri



Pour toute demande de parution de la 1<sup>er</sup> page de couverture, de la 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> page contactez M. Lévy :  
Directeur de publication de la Gazette des Arts  
contact@lagazettedesarts.fr  
06 62 48 50 98

Nom : ..... Prénom : .....

Date : ..... 2018

1/4 de page : 45 euros  1/2 page : 90 euros  1 page : 180 euros

**Mode de paiement :** Association non soumise à la TVA

Je choisis le paiement par chèque

Les inscriptions doivent être retournées par courrier accompagné d'un chèque à l'ordre de l'A.P.A.I.  
Les demandes refusées seront retournées par courrier avec leur dossier et le chèque de règlement.

Je choisis le paiement par virement bancaire (Précisez le libellé du virement: nom + prénom).

Envoyez la preuve du virement à contact@lagazettedesarts.fr

Par Virement Bancaire:

Domiciliation: Paris Zola Commerce (Crédit Agricole) 18206

36 rue du Commerce 75015 Paris IBAN: FR7618206001996030701930426

Paris Motte-Picquet-Grenelle BIC-ADRESSE SWIFT: AGRIFRPP882

Code banque

Code agence

No. de compte

Clé RIB

00199

60307019304

26

Signature :

précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord ».

Pour la parution dans la Gazette des Arts (catalogue officiel du salon Point Art & Business Art Fair) il est impératif de vous inquiéter de votre épreuve avant parution auprès des organisateurs, cela 2 mois avant la date d'ouverture, l'organisation ne pouvant gérer les éventuels problèmes d'envois lié à l'internet. Possibilité de s'inscrire gratuitement sur la galerie virtuelle du site web de la Gazette des Arts <http://www.lagazettedesarts.fr/artistes/>